



Gaïd Salah met en garde contre les infiltrations

«La bande possède encore des mandataires dans la société»

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Réouverture du CET de Sidi-Boudrahem à Oued-Ghir

Le mouvement associatif dit non !

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4828 - Jeudi 11 juillet 2019 - Prix : 10 DA

Baignades dans des plages non autorisées et réserves d'eau

La série noire des noyades s'allonge

Page 2

Qui donc gouverne l'Amérique ?

Par Mohamed Habili

Ce sont les Etats-Unis qui en se retirant de l'accord de Vienne unilatéralement et en rétablissant des sanctions ne visant à rien moins qu'à isoler l'Iran économiquement du reste du monde sont responsables de la crise montante dans le Golfe. Pour autant ce n'est pas à eux que les Européens signataires de l'accord font obligation de revenir à leurs engagements mais aux Iraniens, dont pourtant le retrait est non seulement graduel mais réversible. Il suffirait qu'eux-mêmes mettent en pratique ce qui a été convenu avec lui, en vue d'amoindrir l'impact des sanctions américaines, pour que lui-même s'empresse d'annuler les deux dispositions prises par lui dans le seul but de faire pression sur eux. Il ne lui coûterait rien de ramener le taux actuel de 4,5% d'enrichissement de l'uranium, mis en œuvre depuis seulement le 7 de ce mois, à celui de 3,67% autorisé par l'accord de 2015. Pas plus qu'il ne perturberait grandement son programme nucléaire s'il devait se débarrasser des quelques kilogrammes d'uranium enrichi en plus de ceux auxquels il a droit au terme de l'accord passé entre autres avec eux. Un pays pris à la gorge économiquement mais qui jusque-là ne fait que de petits pas hors de l'accord, il est clair qu'il ne demande qu'à l'observer dans l'ensemble de ses clauses. Si les Européens ne se laissent pas intimider par l'extra-territorialité des lois américaines, s'ils acceptaient donc de continuer à échanger commercialement avec lui, il retournerait aussitôt à la lettre de l'accord sur son programme nucléaire.

Suite en page 3

Faisant face à plusieurs chefs d'accusation

Youcef Yousfi placé en détention à El Harrach



L'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Yousfi a comparu hier devant le juge enquêteur près la Cour suprême dans le cadre d'enquêtes sur la corruption dans le secteur de l'industrie automobile. Finalement, le juge enquêteur a décidé de le placer en détention provisoire et l'incarcérer avec les autres ex-hauts responsables à la prison d'El Harrach. Lire page 3

Activité commerciale

La lenteur des formalités entrave le marché national

Page 4

La créativité des jeunes artistes mise en valeur

Bientôt «Yemma Africa Day»

Page 13

Gaïd Salah met en garde contre les infiltrations

«La bande possède encore des mandataires dans la société»

■ Le chef d'état-major de l'armée, Ahmed Gaïd Salah, a adressé hier dans un nouveau discours, «une sérieuse mise en garde» aux «supplétifs» et «inféodés de la bande» qui mènent des campagnes visant à «remettre en cause toute action qu'entreprend l'Institution militaire» pour résoudre la crise.

Par Meriem Benchaouia

«**T**enir cet engagement sincère commence à effrayer les supplétifs et les inféodés de la bande, au point où ils ont commencé à mener des campagnes aux objectifs bien connus, pour remettre en cause toute action qu'entreprend l'Institution militaire et son Commandement novembriste, ainsi que tout effort que consent chaque fils dévoué à cette patrie», a-t-il affirmé dans une allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie de remise du Prix de l'ANP pour la meilleure œuvre scientifique, culturelle et médiatique pour l'année 2019. Le vice-ministre de la Défense nationale a soutenu, à ce titre, que ces «supplétifs» et «inféodés de la bande ont adopté la voie des appels directs au rejet de toute action qui peut concourir à résoudre la crise, croyant qu'ils pourront échapper à l'emprise de la justice». «Toutefois, nous leur adressons une sérieuse mise en garde, que l'Algérie est plus chère et plus précieuse pour qu'elle soit, elle et son peuple, victimes de ces traîtres qui ont vendu leur âme et conscience et sont devenus des outils manipulables voire dangereux entre les mains de ces cercles hostiles à notre pays», a-t-il averti. Cette mise en garde, a-t-il poursuivi, «nous est dictée par la quintessence même des prérogatives qui nous sont dévolues et ce que requiert la nature des nobles missions sensibiles, que l'ANP a l'honneur d'en porter le fardeau». Pour Gaïd Salah, «ces missions vitales considèrent la sauvegarde de la souveraineté nationale et la préservation de l'intégrité territoriale et l'unité populaire de l'Algérie, ainsi que la pérennité de sa



Ph.D. R.

sécurité et sa stabilité, comme étant sa pierre angulaire, et l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération nationale est une forteresse aux fondements solides, fondée sur une base historique saine qui insuffle dans les cœurs qui accordent à l'histoire sa juste valeur tous les motifs de fierté et d'orgueil». «Aussi, chaque bonne parole qu'on dit à propos de l'ANP ne la rendra que plus glorieuse encore. Chaque offense tendancieuse et mensongère à son égard ne diminuera guère de sa valeur, mais démasquera son ou ses auteur(s) et dévoilera leur vraie nature à eux-mêmes, au peuple et à l'histoire, et Allah avant et après tout», a-t-il ajouté. Il a rappelé, dans ce contexte, que «l'histoire nationale de l'Algérie est une histoire glorieuse et éternelle qui valorise le combat et l'élève aux rangs prestigieux qu'il mérite. Elle considè-

re le vrai moudjahid comme un grain de bien et non pas un germe de mal, un outil pour construire et non pas pour démolir». «Aussi quiconque se dissocie de ces véritables vertus de combat, se place systématiquement dans la case des corrupteurs, avec tout ce que cela implique», a-t-il mis en garde. Il a estimé, par ailleurs, qu'il est grandement temps d'avoir une vision rigoureuse fondée sur la protection de l'intérêt suprême de l'Algérie, quant à la prise de toutes les dispositions réglementaires envers les agissements de ces traîtres contre l'avenir du peuple et le destin de la patrie». Selon le général de Corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, «c'est l'appareil de la justice qui statuera sur ce qui adviendra de ces traîtres et prendra toutes les dispositions équitables, mais dissuasives et rigoureuses au

demeurant». Aussi, a-t-il poursuivi, «quiconque a l'audace d'attenter à l'Algérie, à l'avenir de son peuple et la pérennité de son Etat, ne pourra échapper à la sanction et la justice s'occupera de lui tôt ou tard». «C'est là le dernier avertissement à l'égard de tous ceux qui marchent avec l'avenir de la patrie et de son intérêt suprême», a-t-il averti. Le chef d'état-major de l'ANP a fustigé, également, ceux qui ont qualifié les personnes qui ont «porté atteinte à l'emblème national» de «prisonniers politiques et de prisonniers de l'opinion», soutenant que ces personnes ne pourront pas «duper le peuple algérien avec ces inepties et ces manigances». «Ceux-là qui considèrent le fait de porter atteinte à l'emblème national et manquer de respect au drapeau national, symbole des chouhada et source de fierté de toute la

nation algérienne, je dis que ceux-là mêmes qualifient ceux qui ont failli envers le peuple et la patrie de prisonniers politiques et de prisonniers de l'opinion. Est-ce raisonnable ? Se croient-ils aussi intelligents au point de pouvoir duper le peuple algérien avec ces inepties et ces manigances ? Croient-ils que le peuple algérien permettra à quiconque d'insulter son emblème national ?» a-t-il ajouté. Gaïd Salah a affirmé, à ce propos, que «ceux-là ne sont pas les enfants de ce peuple et ne savent guère sa vraie valeur, ni ses principes ou le degré de son attachement à son histoire nationale». Pour le chef d'état-major de l'ANP, «c'est là la mentalité des corrupteurs, car un esprit impur génère une opinion impure et altérée, un comportement vicieux et une attitude immorale».

M. B.

Baignades dans des plages non autorisées et réserves d'eau

La série noire des noyades s'allonge

Depuis le début de la saison estivale qui a connu des pics de chaleurs inhabituels, le nombre de victimes de noyades ne cesse d'augmenter, surtout les noyades signalées au niveau des plages interdites à la baignade, des barrages et des retenues et des réserves d'eau. En effet, les fortes chaleurs qui continuent de sévir sur le pays incitent de plus en plus de gens à aller se baigner. Ces personnes, notamment les jeunes en quête de fraîcheurs marine, ne se soucient guère des risques de ce genre d'endroits interdits à la baignade. Et c'est les statistiques de la Protection civile qui confirment ce constat alarmant.

En effet, certains estivants, notamment les enfants et les

adolescents, font fi des consignes des services de sécurité en s'aventurant dans des endroits risqués.

En dépit des campagnes de sensibilisation menées par les services de la Protection civile, les cas de noyades ont tous été déclarés soit dans des zones non surveillées ou dans les plages hors-horaires de surveillance.

Ces gens sont poussés, vraisemblablement, par les fortes chaleurs, à plonger dans une mare d'eau, à défaut de plage. Ce phénomène ne cesse de se généraliser à travers le territoire national.

Le phénomène n'épargne aucune wilaya. Rien que la wilaya d'Oran, cinq personnes

sont mortes par noyade et 352 autres ont été secourues à travers les plages de la wilaya au mois de juin dernier. Selon la Protection civile, les cinq morts par noyade ont été enregistrés sur des plages rocheuses et non surveillées, alors que les opérations de sauvetage ont eu lieu sur des plages où la baignade est autorisée. A Tizi-Ouzou, trois baigneurs sont morts noyés et 10 autres ont été sauvés de la noyade le 24 juin, au niveau de la plage «Petit paradis». La baignade était interdite avec le fanion rouge déployé en raison d'une «mer très agitée».

A El Tarf, vingt-trois décès par noyade sont à déplorer depuis l'ouverture de la saison estivale 2019. Sur 23 décès par noyade,

19 ont été enregistrés sur des plages interdites à la baignade et 04 autres au niveau des plages autorisées.

A Mostaganem, un trentenaire a trouvé la mort par noyade au niveau d'une zone rocheuse non surveillée de la commune de Sidi Lakhdar. Le 20 juin, les plongeurs de la Protection civile de la même wilaya, ont repêché le corps sans vie d'un baigneur, porté disparu la veille, dans une plage de la commune de Achaacha. A M'sila, deux jeunes sont morts par noyade dans les communes de Khobana et Maadid le 17 juin. Pour le mois de juillet, en une journée, les secours de la Protection civile sont intervenus pour repêcher les corps de 2 adultes, décédés

en mer, par noyade, dans les wilayas de Tlemcen et de Jijel. A Khenchela, le corps d'une personne âgée de 18 ans, morte par noyade dans les cascades d'Igli, dans le village de Chebla relevant de la commune de Khirane (sud de Khenchela), a été repêché le 5 juillet, par les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de la commune de Chechar. A rappeler que les cascades d'Igli, dans le village de Chebla, sont devenues récemment une destination touristique pour des centaines de jeunes et de touristes de différentes communes aussi bien de la wilaya de Khenchela que celles des régions de Batna, de Biskra et d'El Oued.

Louiza Ait Ramdane

Faisant face à plusieurs chefs d'accusation

Youcef Yousfi placé en détention à El Harrach

■ L'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Yousfi, a comparu hier devant le juge enquêteur près la Cour suprême dans le cadre d'enquêtes sur la corruption dans le secteur de l'industrie automobile. Finalement, le juge enquêteur a décidé de le placer en détention provisoire et l'incarcérer avec les autres ex-hauts responsables à la prison d'El Harrach.

Par Thinhinene Khouchi

Auditionné hier par le juge enquêteur, Youcef Yousfi a été placé en détention provisoire à la prison d'El-Harrach. L'ancien ministre de l'Industrie est poursuivi dans le cadre des enquêtes menées sur l'industrie de montage automobile. Il est notamment cité dans les dossiers de Global Group et Sovac. Youcef Yousfi fait ainsi face à plusieurs chefs d'accusation, dont l'abus de fonction, dilapidation de deniers publics et conclusion de marchés contraires à la législation. A noter que Youcef Yousfi a été ministre des Affaires étrangères, ministre de l'Énergie et des Mines, ministre délégué auprès du Chef du gouvernement. Il a aussi été Premier ministre par intérim. Par ailleurs, après son report trois fois de suite, le procès de Kamel Chikhi dit «El Boucher» dans l'affaire des conservateurs fonciers, a repris hier au tribunal de Sidi M'hamed. Kamel Chikhi est poursuivi en compagnie de 13 mis en cause dont une femme dans une affaire liée aux documents, livrets fonciers et actes de propriété relatifs à sa société de promotion immobilière. Le procès a été reporté lors des audiences du 22 mai, 19 juin et 3 juillet 2019. Le prévenu Kamel Chikhi, en détention provisoire depuis juin 2018, est poursuivi dans 4 affaires, dont celle de trafic de cocaïne (saisie de plus de 700 kg de cocaïne au port d'Oran). Les enquêtes préliminaires instruites dans l'affaire de saisie de cocaïne avaient révélé l'implication de plusieurs personnes dans des faits liés à la cor-



PH. SORVALI.A.

ruption et pots-de-vin versés en contrepartie de facilitations au profit du principal accusé mais dans le cadre d'une autre activité (promotion immobilière). En outre, le parquet général près la Cour suprême a engagé les procédures de poursuites judiciaires à l'encontre de plusieurs anciens ministres et hauts responsables conformément aux formes et dispositions prévues dans le code de procédure pénale pour des faits punis par la loi. En effet, le parquet général près la Cour suprême a engagé, mardi 9 juillet, les procédures de poursuite judiciaire à l'encontre de l'ancien ministre des Transports, Amar Ghoul, dans le cadre des affaires relatives à Ali Haddad et Mahieddine Tahkout pour des faits punis par la loi, a indiqué un communiqué du procureur général près la Cour suprême. «Suite au renoncement volontaire du membre du Conseil de la nation, Amar Ghoul, à son immunité par-

lementaire et conformément à l'article 127 de la Constitution, le parquet général près la Cour suprême a engagé les procédures de poursuites judiciaires, conformément aux formes et dispositions prévues par le code de procédure pénale, à l'encontre de ce dernier en sa qualité d'ancien ministre des Transports dans le cadre des affaires de Ali Haddad et Mahieddine Tahkout pour des faits punis par la loi», précise le communiqué. «Le dossier de l'affaire a été transféré aux deux conseillers instructeurs désignés à cet effet pour prendre les mesures adéquates», a conclu le communiqué, dans l'affaire Mazouz, le procureur général près la Cour suprême a indiqué que «le parquet général près la Cour suprême a reçu de la part du procureur général près la cour d'Alger, le dossier des procédures suivies dans l'affaire Mazouz Ahmed contre les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et

Abdelmalek Sellal et trois anciens ministres pour des faits punis par la loi». «Le parquet général près la Cour suprême engagera les procédures de poursuites judiciaires conformément aux dispositions du code de procédure pénale», ajoute le communiqué.

Affaire Bouregaa et port de drapeaux autres que l'emblème national : le collectif d'avocats boycotte l'audience

Pour ne pas cautionner «une telle audience, le collectif d'avocats chargés de la défense de Lakhdar Bouregaa et les jeunes emprisonnés pour port de drapeaux autres que l'emblème national, ont boycotté hier l'audience prévue à la chambre d'accusation près la cour d'appel d'Alger. Pour Noureddine Benissad, un des avocats du collectif, la défense s'est mise d'accord pour «ne pas cautionner l'audience concernant les jeunes qui ont été emprisonnés pour le port de l'emblème amazigh et le cas de Lakhdar Bouregaa». De son côté, Hakim Saheb, un autre avocat du collectif, indique que le collectif de défense s'est réuni pour décider du boycott «pour ne pas cautionner» une telle audience. Un rassemblement de soutien et de solidarité a été organisé en leur faveur en présence de personnalités politiques nationales et de simples citoyens.

T. K.

Finances/Monétique

La généralisation du e-paiement tributaire de la lutte contre l'économie informelle

La généralisation du paiement électronique en Algérie dépend essentiellement de la réussite des efforts consentis dans la lutte contre l'économie informelle, ont estimé mercredi à Alger des experts. S'exprimant lors d'une journée d'étude sur la monétique bancaire en Algérie, le professeur en économie, Mahfoud Koubi, a affirmé que «l'évolution du e-paiement est proportionnelle au niveau de développement de l'économie du pays, basé sur les règles du marché et la compétitivité, alors que l'économie algérienne reste dépendante de la rente pétrolière et gazière». Malgré les avancées réalisées dans ce domaine, poursuit-il, le e-paiement reste «insignifiant» dans la masse des transactions en Algérie, après 25 ans de l'initiation des réformes visant

à moderniser le système financier. Le paiement électronique exige que les vrais chiffres d'affaires soient communiqués et par conséquent leur imposition sera réelle, alors que cela ne correspond pas avec la mentalité de l'opérateur algérien, a-t-il estimé. «Un système fiscal peu performant ne peut pas permettre l'introduction d'un moyen de paiement basé sur la visibilité et la transparence», a-t-il soutenu. De son côté, l'économiste, Malika Seddiki, a plaidé pour l'accélération du processus de bancarisation et d'installer un climat de confiance qui permettrait un «changement culturel» dans les habitudes de paiement des Algériens. «Les consommateurs et commerçants font toujours de la résistance. Ils sont réticents. Cette résistance est due au

manque de confiance dans ce type de moyen de paiement», a-t-elle jugé. Les causes sont inhérentes à «la structure de l'économie (algérienne) qui continue à privilégier le paiement en espèces en raison du poids de l'économie informelle et la faible bancarisation», selon M^{me} Seddiki. Dans ce sens, elle a appelé à la poursuite des réformes de l'économie notamment bancaires et financières pour faire de la monétique un «levier» de développement économique. Elle a, dans ce contexte, recommandé d'intensifier les campagnes de sensibilisation et de renforcer le rôle des banques publiques et privées, outre l'introduction de mesures d'incitation, au lieu des sanctions, pour faire prendre conscience aux commerçants de l'intérêt du e-paiement. Le spécialiste en

communication, Rafik Chibane, a considéré que le manque flagrant de la maîtrise des nouvelles technologies dans la société algérienne a beaucoup contribué dans la faible niveau d'utilisation du e-paiement. Pour sa part, l'administrateur du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique), Madjid Messaoudene, a relevé que 90 723 opérations de paiement par internet et 121 925 opérations par TPE ont été effectuées durant la période étalée entre le 1er janvier et 30 juin 2019. Le nombre d'opération de retraits par distributeurs automatiques (ATM) dépassé durant la même période les 4,8 millions d'opérations, selon même les données. Dans son bilan sur l'e-paiement en Algérie, M. Messaoudene a fait savoir également que le nombre

LA QUESTION DU JOUR

Qui donc gouverne l'Amérique ?

Suite de la page une

Ce n'est donc pas à lui de faire le reproche de ne pas respecter ses engagements, mais aux Etats-Unis, qui en l'espèce n'ont même pas agi comme un Etat, mais comme une faction politique particulière faisant dans le mélange des genres, dénonçant un accord international signé pourtant au nom de tout le peuple américain. L'administration actuelle a réglé dans cette affaire un compte qu'elle avait non pas tant avec l'Iran qu'avec l'administration précédente, c'est-à-dire avec d'autres Américains. La chose n'a d'ailleurs pris personne au dépourvu, ni les Iraniens ni aucun des autres signataires, puisqu'elle figurait en bonne place dans les engagements de campagne du candidat Donald Trump. La dénonciation unilatérale de l'accord de Vienne constitue la meilleure preuve que pour puissants qu'ils soient les Etats-Unis ne sont pas libres de mener au plan international une politique qui n'ait pas l'aval d'Israël. Du statut de protégé, Israël est passé à cette occasion à celui de donneur d'ordre. Il a voulu que les Etats-Unis se retirent de l'accord de 2015, voilà qui est fait. Et peu importe s'ils n'en sortent pas grandis. Déjà Barack Obama, qui a vu dans cet accord son plus grand succès de politique étrangère, a été critiqué par le Premier ministre israélien. Cela non pas dans les médias, ou dans le privé, mais devant le Congrès américain réuni pour l'accueillir en grande pompe. On s'était demandé alors qui était le chef de l'Etat américain, son président élu, Barack Obama, ou Benyamin Netanyahu, tout de même le chef d'un gouvernement étranger ? Cette question n'a rien perdu de son actualité. Il ne reste plus à Trump qu'à entrer en guerre avec l'Iran, selon le souhait de Netanyahu – mais non moins, il est vrai, celui de l'Arabie saoudite – pour que tout le monde sache avec certitude où se trouve le vrai gouvernement des Etats-Unis.

M. H.

des porteurs de carte CIB est de 2,2 millions, alors que celui des TPE ne dépasse pas les 21.359 appareils. Pour réussir la généralisation du e-paiement, il a recommandé notamment l'amélioration de la relation clientèle au niveau banques (traitement des réclamations, litiges, communication ciblée...), la formation du personnel, les développements des compétences dans ce domaine et l'encouragement de l'industrie monétique (fabrication des TPE, ATM...).

Ahlem N./APS

Activité commerciale

La lenteur des formalités entrave le marché national

■ L'activité commerciale en Algérie souffre de plusieurs entraves dont la «lenteur» des formalités d'acquisition des marchandises, notamment pour le marché de gros, a relevé une enquête réalisée par l'ONS, au premier trimestre de 2019.

Par Hocine B.

La même enquête, ayant ciblé une population de commerçants composée



PH/D. R.

Logements à Médéa Un quota de 600 unités réceptionné en septembre

UNE PREMIER quota de 600 logements de type location-vente, soit plus de 45% du programme initial implantés au niveau du site de «Ain-Djerda», commune de Draa-Smar, ouest de Médéa, estimé à 1 300 unités, sera réceptionné en septembre prochain, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya. Ce quota programmé pour livraison durant le 3^e trimestre de l'année en cours, enregistre un taux d'avancement des travaux avoisinant les 87%, a indiqué la même source, précisant que le reste du programme, composé de 700 autres unités, affiche un taux de réalisation de 60% et devrait être réceptionné, au plus tard, fin 2019. Toujours selon la même source, d'autres projets de logement du type location-vente, englobant pas moins de 3 300 unités, ventilées à travers six communes, en l'occurrence Médéa, Berrouaghia, Ksar-el-Boukhari, Beni-Slimane, El-Azzizia et Tablat, seront réceptionnés «graduellement», à partir du 4^e trimestre 2019. Il est précisé, toutefois, que la livraison des projets des logements location-vente situé à «Haouch Bayazid», commune de Médéa, et «Chorfa», Berrouaghia, d'une consistance respective de 1 220 et 500 unités, sera «décalée» jusqu'au courant 2020, vu le «faible rythme» de réalisation de ces deux projets, dont le taux d'avancement n'excède pas les 30 %, a-t-on signalé.

M. L.

de grossistes et de détaillants, cite également les entraves liées à «l'indisponibilité» des produits et à «l'éloignement» des sources d'approvisionnement. Près de la moitié des grossistes et détaillants de l'échantillon, s'est plaint de l'indisponibilité des produits, indiquent l'enquête, relevant que plus de 65% des grossistes qualifient les formalités d'acquisition des marchandises de «trop lentes» et se plaignent en même temps, de «l'éloignement» des sources d'approvisionnement. Cette situation a engendré, selon près de 15% des grossistes et détaillants enquêtés, des «ruptures de stocks» ayant impacté la disponibilité de certaines marchandises sur le marché national. Les commerçants les plus touchés sont ceux qui activent dans la vente

de gros et de détail des matières premières, des demi produits, de la droguerie-quincallerie, d'appareils électroménagers et de parfumeries (DQAEMP). La grande majorité des grossistes et près de 10% des détaillants se sont approvisionnés auprès du secteur privé uniquement, au cours des trois premiers de l'année, a précisé la même source. Par ailleurs, plus de 20% des grossistes et plus de 10% des détaillants disent s'être approvisionnés auprès des secteurs public et privé à la fois, particulièrement ceux de l'agroalimentaire, de la matière première et demi produits et ceux de DQAEMP. L'ONS a, cependant, estimé que malgré cette situation, l'activité commerciale s'était «améliorée» pour les commerçants détaillants, essentiellement

pour l'agroalimentaire et les combustibles et lubrifiants, après avoir pâti d'une baisse au 4^e trimestre 2018. Quant aux prix d'acquisition des produits, ils sont jugés «élevés» selon plus de 20% des grossistes et plus de 15% des détaillants. Les plus touchés par cette hausse des tarifs sont les commerçants activant dans le secteur de l'agroalimentaire, des machines et matériels d'équipements et ceux de la DQAEMP. En revanche, le reste des commerçants enquêtés trouvent les prix «stables». Pour la demande en produits fabriqués, elle a augmenté, selon les commerçants détaillants, notamment, ceux de l'agroalimentaire et des combustibles, alors qu'elle a connu un «repli» selon les grossistes. C'est le cas essentiellement des secteurs des

matières premières, de demi produits et des machines et matériels d'équipements. Selon plus de 25% des grossistes et de près de 20% des détaillants, les prix de vente sont «élevés» par rapport au dernier trimestre 2018, notamment ceux de l'agroalimentaire et de la DQAEMP. Quant à leur situation financière, la majorité des commerçants enquêtés (grossistes et détaillants) estime qu'elle est «bonne». Près de 24% des grossistes et près de 5% des détaillants disent recourir à des crédits bancaires sans trouver de «difficultés à les contracter». Côté prévisions, pour les prochains mois, les grossistes prévoient une «baisse» de leur activité, contrairement aux détaillants qui attendent une «amélioration».

H. B./APS

Université/études/clôture

Université d'Alger 3 : généralisation prochaine de l'administration électronique (recteur)

Le recteur de l'Université Alger 3, Cheriet Rabah, a annoncé mercredi à Alger, la généralisation prochaine de l'administration électronique (e-administration) au niveau de l'université et ce, dans le cadre de la démarche entreprise par celle-ci pour numériser le travail administratif et pédagogique. Dans son allocution à l'occasion de la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2018/2019, M. Cheriet a précisé que «la numérisation du travail administratif et pédagogique a été entamée, de même que beaucoup de prestations ont été fournies en ligne, et

ce dans une démarche de généraliser l'e-administration à l'université dans les meilleurs délais». Ainsi, la plateforme «Progress» vient d'être alimentée avec tous les renseignements relatifs aux ressources humaines (étudiants, enseignants et travailleurs) et ceux relatifs aux aspects pédagogiques, ce qui a permis à l'université de procéder aux délibérations via cette plateforme, cette année, «en toute transparence et avec maîtrise, réduisant ainsi les pratiques malsaines et consacrant le principe d'équité et de mérite», a fait savoir M. Cheriet. Le même responsable a égale-

ment fait état d'achèvement de l'opération d'introduction des données relatives à la Bibliothèque nationale (BN) sur le site électronique de l'université et de la réception par la BN des mémoires et thèses sans avoir à se déplacer au Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST) ainsi que de l'entame de la promotion de quatre revues au classement C, ce qui épargnera aux doctorants et chercheurs de rechercher des plateformes pour publier leurs travaux. Il a également cité la création au profit de tous les

enseignants et étudiants d'adresses mails professionnelles en vue de donner une meilleure lisibilité aux recherches de l'université, ainsi que la tenue de sessions de formation en vue de permettre aux enseignants de s'inscrire sur les moteurs de recherche scientifique, tels que Google Scholar. Par ailleurs, le responsable de l'université a fait état de 13 000 étudiants ayant obtenu la licence et le master dans différentes spécialités, ainsi que de la soutenance de plus de 350 thèses de doctorat et de plus de 70 habilitations scientifiques.

Amel N.

Saisie de plus de 28 kg de kif traité à Annaba

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue

La brigade de lutte contre le trafic de drogue de la sûreté d'Annaba a réussi à démanteler un réseau de trafic de drogue et procédé à la saisie de 28,4 kg de kif traité au chef-lieu de wilaya à la faveur d'une opération de police ciblée, a rapporté mercredi la cellule de communication de ce

corps de sûreté. L'opération s'est soldée par l'arrestation de trois personnes impliquées dans cette affaire à la cité du 5-Juillet, dans la plaine ouest de la ville d'Annaba, au moment où les membres de ce réseau s'apprêtaient à transférer cette quantité de drogue vers une autre desti-

nation, a précisé la même source. La brigade de lutte contre le trafic de drogue a également saisi, dans le cadre de cette opération, un montant s'élevant à plus d'un million de dinars qui était en possession de ces trafiquants, en plus de matériel utilisé pour préparer le kif traité et

des équipements de communication par satellite et des GPS. Les mis en cause, âgés entre 21 et 51 ans, devaient être présentés aujourd'hui devant le procureur de la République près le tribunal de Annaba pour association de malfaiteurs et trafic de drogue.

Daili Y.

Pêche

75 milliards DA d'investissements privés en aquaculture

■ La valeur des investissements privés en aquaculture s'est élevée à 75 milliards DA destinés à la réalisation de 271 projets approuvés par le Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture, a indiqué mercredi Mustapha Oussaïd, directeur du développement de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Par Salem K.

Ces investissements qui seront réalisés à moyen terme jusqu'en 2022 permettront de produire 111 000 tonnes de différents types de poissons, dont 105 000 tonnes de l'aquaculture marine et 6.000 tonnes de l'aquaculture d'eau douce, et de créer 24 000 postes d'emplois, a précisé M. Oussaïd dans un entretien accordé à l'APS. La valeur des ventes devrait dépasser 87 milliards DA (84 milliards DA pour l'aquaculture marine et 3,6 milliards DA pour l'aquaculture d'eau douce) après parachèvement de ces projets, a-t-il indiqué. Parmi ces projets, 212 ont obtenu des contrats de concession par les services des domaines de l'Etat, ce qui permis le lancement de la réalisation de leurs fermes (154 pour l'aquaculture marine et 58 pour l'aquaculture d'eau douce) avec une capacité de production de 80 663 tonnes devant réaliser un chiffre d'affaires de près de 68 milliards de da et créer 16 000 postes d'emplois après leur mise en production. Un total de 491 dossiers ont été déposés pour la réalisation de projets d'aquaculture au niveau de la direction générale de la pêche, dont 268 projets relatifs à l'aquaculture marine (55%) et 223 projets d'aquaculture d'eau douce (45 %), a ajouté le même responsable. M. Oussaïd a mis en avant, à cet égard, le développement du volume des investissements privés dans le domaine de l'aquaculture comparativement aux années précédentes, rappelant la réalisation, fin 2018, de 70 nouveaux projets, en cours d'exploitation, dont la production primaire s'est élevée à 5 100 tonnes de différentes espèces de poissons (des ventes de 4 milliards DA). Ces projets, une fois la phase d'expérimentation terminée, devrait réaliser une



production de 30 000 tonnes et générer un chiffre d'affaires de plus de 24 milliards DA, outre la création de 4 672 nouveaux postes d'emploi, poursuit le responsable. M. Oussaïd estime en outre que les projets connaissent une accélération sans précédent, notamment vu l'expérience et l'accompagnement nécessaires que fournit le secteur aux investisseurs, faisant état de la réalisation, durant les cinq premières années de 2019, de 6 nouvelles fermes aquacoles au niveau des wilayas de Mostaganem, Béjaïa, Tizi Ouzou, Jijel et Annaba.

Entrée en exploitation de 60 nouveaux projets fin 2019

Le nombre de projets réalisés dans le domaine de l'aquaculture

atteindra, fin 2019, 130 projets, et ce après la réalisation de 60 nouveaux projets programmés (40 d'aquaculture en eau de mer et 20 en eau douce). Ces projets permettront d'atteindre une production de 52 440 tonnes, des bénéfices dépassant 41 milliards DA, et la création de 9 264 nouveaux postes d'emploi. Afin de parachever la réalisation de ces projets dans les délais, les responsables de la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture suivent de plus près la réalisation des fermes et exploitent d'une façon quotidienne l'ensemble des moyens de communication via Internet pour rester en contact avec les investisseurs. Par ailleurs, le secteur a enregistré en 2018 un total de 223 demandes d'investissement dans le domaine de l'aquaculture

continentale déposées, par des investisseurs privés, au niveau des directions de wilayas, dont 58 projets ont bénéficié des actes de concession (26%) et 31 projets entrés en exploitation, en sus de 20 autres qui entreront en exploitation fin 2019. Quant à la pêche continentale, 75 investisseurs d'actes de concession et exerçant leurs activités au niveau de 61 étendues d'eau, ont réalisé une production avoisinant 1955 tonnes de poissons en 2018 au niveau de 21 wilayas.

Quatre wilayas viennent en tête dans cette activité, à savoir, Ain Defla avec 513 tonnes (12 investisseurs), Relizane avec 446 tonnes (8 investisseurs), Béchar avec 294 tonnes (4 investisseurs) et Tizi Ouzou avec 174 tonnes (3 investisseurs). Pour

appuyer cette activité, l'année 2018 a connu la production de 2 600 000 unités d'œufs et de larves alevins ayant été ensemençés au niveau des barrages et des bassins, l'enregistrement de cinq projets d'exploitation des anguilles dans les wilayas de Skikda (Oued El Kebir), Boumerdes (Oued Isser et Oued Sbaou) et 02 projets à El Tarf, (lac Oubeira et la Tonga). S'agissant de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, le programme national d'ensemencement de poissons a englobé, en 2018, plus de 1401 bassin d'irrigation duquel les agriculteurs ont bénéficié d'un total de 204 000 œufs et alevins de poissons. Selon M. Oussaïd, cette opération devra améliorer le rendement de davantage de surfaces agricoles et améliorer l'usage multiple des eaux, ce qui a poussé à la formation de 2 304 agriculteurs en 2018 au niveau local, sur un total de 28 167 agriculteurs ciblés. S'agissant des zones d'activités des métiers de la pêche et de l'aquaculture, 79 zones d'activité ont été déterminées pour l'accueil des activités d'aquaculture lors de l'année 2018, dont 31 zones autorisées sur décision des walis et 31 zones dont les procédures administratives sont en cours de finalisation. Le même responsable prévoit la création de 22 zones fin 2019. Dans le cadre des textes d'application relatifs aux zones d'activité des métiers de la pêche en aquaculture, neuf zones d'activité ont été approuvées par le Conseil des ministres, le 21 novembre 2018 (le décret exécutif est en cours de publication), réparties dans les wilayas de Ain T é m o u c h e n t , O r a n , Mostaganem, Chlef, Tipasa, Boumerdes, Béjaïa, Relizane et Tiaret. Le programme des investissements publics a permis le lancement de 14 projets d'un montant s'élevant à 5,80 milliards de DA (soit 580 milliards de centime), visant essentiellement la formation et l'orientation des investisseurs privés et leur permettre de se lancer facilement dans cette activité. Selon M. Oussaïd, le financement de certains de ces projets s'est fait dans le cadre d'un partenariat international de soutien aux entreprises ayant été créées pour lancer l'activité d'aquaculture en Algérie, à l'instar du partenariat avec l'Union européenne dans le cadre du projet (DIVICO 2), en sus du partenariat avec la Corée du Sud, en vue de la réalisation d'un projet pilote pour chaque activité en aquaculture, à même d'assurer, à l'avenir, la formation et l'orientation des investisseurs privés.

Mahi Y.

S. K./APS

Pétrole

Le Brent à plus de 65 dollars mercredi

Les prix du pétrole grimpaient mercredi en cours d'échanges européens après que l'API a fait état la veille d'une baisse des stocks américains plus importante que prévu. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 65,31 dollars à Londres, en hausse de 1,79% par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril américain de WTI pour livraison en août gagnait 1,97%, à 58,97 dollars. «Le pétrole monte après l'importante baisse surprise des stocks» américains révélée mardi soir par l'API, a expliqué Neil Wilson, analyste pour Markets.com. La fédé-

ration professionnelle de l'American petroleum institute (API), qui publie ses données compilées de façon indépendante, a fait état d'une chute des stocks de brut de 8,1 millions de barils. Dans ce contexte, les chiffres officiels du gouvernement américain, publiés mercredi à 14h30 GMT et jugés plus probables que ceux de l'API, seront scrutés par les investisseurs. Pour la semaine achevée le 5 juillet, les analystes estiment que les stocks ont reculé de 2,9 millions de barils pour le brut et de 2 millions pour l'essence, tandis que les stocks d'autres produits distillés (fioul de chauffage et

gazole) ont progressé de 800.000 barils, selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg. Les prix étaient également soutenus par la production russe, qui est tombée à un plus bas depuis trois ans début juin, a souligné Carsten Fritsch, analyste pour Commerzbank. «La Russie produit actuellement 400 000 barils par jour de moins que ce que stipule l'accord de réduction de la production. Cela est dû à la persistance de problèmes de contamination de pétrole», a expliqué M. Carsten. Des livraisons de pétrole russe de mauvaise qualité, car contaminé par des chlorures, ont entraîné le 25 avril

l'interruption des approvisionnements par l'oléoduc Droujba («Amitié» en russe), l'un des plus longs du monde, vers un certain nombre de pays dont l'Allemagne, la Slovaquie et la Pologne. Néanmoins la hausse des prix du pétrole était limitée, alors que «l'appétit pour le risque reste mesuré du fait des inquiétudes concernant la croissance mondiale», a souligné Benjamin Lu, analyste pour Phillip Futures. Un ralentissement de l'économie mondiale, alimenté notamment par les tensions commerciales, aurait des conséquences négatives sur la demande d'or noir.

Khenchela

2,2 milliards DA pour les raccordements aux réseaux d'électricité et de gaz

■ Une enveloppe financière estimée à 2,2 milliards DA a été allouée dans la wilaya de Khenchela pour la réalisation des projets portant raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel de plusieurs quartiers et groupements d'habitations aussi bien en zones urbaines que rurales, a indiqué le directeur de l'énergie.

Par Nabila T.

Ce montant financier a été puisé de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, dont le budget d'investissement affecté cette année à la wilaya de Khenchela est de l'ordre de 18 milliards DA, a précisé Abdelhamid Maâfa. Le responsable a également révélé qu'un montant financier évalué à 920 millions DA a été consacré par les responsables locaux de ce secteur avec la collaboration des services de la wilaya pour la concrétisation de 96 opérations concernant l'alimentation en gaz naturel de divers groupements d'habitation, dans le cadre des programmes de développement inscrits au titre de l'exercice 2019, dans le but d'assurer une augmentation en matière de couverture en cette énergie propre. Les travaux liés à ces projets, a-t-il ajouté, ont été entamés récemment dans la zone de Ferenkal, implantée dans la commune d'El Hamma et au village Ouled Ali Ben Felous relevant de la localité de Bouhmama, en attendant le lancement de projets similaires au profit de 32 autres régions, «au début du mois d'août prochain». Aussi, douze opérations d'approvisionnement en cette énergie de nombreux cités et groupements d'habitation sont en phase d'étude par la commission des marchés, tandis que d'autres procédures administratives relatives à la réalisation de 44 projets, sont en cours, a affirmé le directeur. S'agissant du volet raccorde-

ment au réseau électrique, M. Maâfa a fait savoir qu'une enveloppe financière estimée à 1,1 million DA a été réservée au titre de l'exercice 2019 et est répartie en deux tranches, afin de permettre à la concession de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya d'assurer le bon déroulement des projets et le respect du cahier des charges conformément aux normes de qualité et de sécurité. Au moins, 133 opérations portant raccordement au réseau électrique seront réalisées au titre de la première tranche de ce programme, ayant nécessité la mise en place d'un budget d'investissement dépassant 500 millions DA, a souligné le responsable, ajoutant qu'une enveloppe financière évaluée à 600 millions DA a été accordée dans le cadre du budget complémentaire de cette année pour la concrétisation actions relevant de la seconde tranche. D'autres projets visant le raccordement de 20 groupements d'habitation au réseau d'électrification rurale



ont été lancés le mois de Ramadhan dernier, a fait savoir le représentant local du secteur de l'énergie, signalant qu'un montant financier estimé à 120

millions DA a été mobilisé pour la réalisation de 25 opérations analogues, dont le lancement des travaux est prévu le début du mois d'août prochain en atten-

dant la finalisation des procédures administratives relatives à la concrétisation de 85 autres projets. N. T.

Ouargla

Camps d'été pour 2 500 enfants au nord du pays

Près de 2 500 enfants de la wilaya de Ouargla bénéficieront cet été de camps de vacances dans des villes côtières du pays, a-t-on appris hier de la direction de la jeunesse et des sports (DJS). L'opération profitera à des enfants (8 à 14 ans) issus des 21 communes de la wilaya, notamment ceux des régions enclavées et de familles défavorisées, leur permettant de passer des séjours (de 12 jours) dans les villes côtières et de profiter des bienfaits de la mer dans des centres de vacances dans les wilayas de

Annaba, Béjaïa, Jijel, Boumerdès, Tlemcen et Oran. Une visite d'inspection a été effectuée par une commission relevant de la DJS pour s'enquérir des conditions d'accueil au niveau de ces centres de vacances, a ajouté la source. Les premiers contingents composés de 250 estivants, encadrés par la DJS, s'est ébranlés samedi prochain vers les wilayas d'Oran et Tlemcen, et seront suivis d'autres groupes de la fin du mois de juillet courant. La direction a arrêté un programme récréatif et pédagogique animé par des animateurs

spécialisés, en sus de visites aux sites et monuments archéologiques et touristiques des régions côtières, par souci d'assurer un séjour agréable à la satisfaction des vacanciers. Quelque 300 jeunes adhérents des établissements de jeunes et membres du mouvement associatif de la wilaya se rendront, à la faveur de conventions de jumelage entre les structures juvéniles et d'échange culturels inter-wilayas, à Béjaïa, Boumerdès et Chlef pour passer des vacances.

Anissa H.

Ghardaïa

Vers la relance du projet de la nouvelle ville d'El-Menea

Les pouvoirs publics sont déterminés à relancer le projet de la nouvelle ville d'El-Menea (270 km au sud de Ghardaïa), a affirmé mardi le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya déléguée d'El-Menea (Ghardaïa). Le ministre a réitéré, devant la société civile locale, l'engagement des autorités du pays à «concrétiser le projet sur le terrain afin d'améliorer l'attractivité de la région et lui permettre de jouer pleinement son rôle de wilaya déléguée». Il a en outre mis l'accent sur l'approche participative et pragmatique pour la concrétisation de ce projet structurant qui s'inscrit dans le cadre du Schéma national d'aménagement du territoire (Snat). Créé par décret de novembre 2007, le projet de la nouvelle ville d'El-Menea, qui s'étend sur une superficie de plus de 600 ha, a accusé un retard considérable avant d'être annulé

faute de financement. L'annonce de la relance de ce projet a suscité une large satisfaction chez la population locale. En visitant le nouveau pôle urbain de Hassi El-Gara, implanté sur une superficie de 300 ha à une dizaine de kilomètres au sud d'El-Menea et dont

les travaux sont en cours d'achèvement, le ministre a fait part d'un nouveau quota de 750 unités qui s'ajouteront aux 1 475 logements déjà existants dans cette région qui compte une population de 34 000 habitants. Auparavant, M. Beldjoud a inspecté les projets

de réalisation de 200 logements dans la zone urbaine de Oued-Nechou, près de Ghardaïa, et des logements du programme AADL implantés dans la zone de Noumérat, ainsi que le 3^e pôle universitaire de 3 000 places pédagogiques, englobant un

Institut des sciences techniques de 2 000 places et un Institut des activités sportives de 1 000 places. Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a insisté sur le respect des délais de réalisation et la qualité des travaux. F. H./APS

Mila

1,5 million de quintaux de céréales collectés à travers les points de stockage

La quantité de céréales collectée jusqu'à présent dans la wilaya de Mila, au titre de la campagne agricole en cours, a atteint 1,5 million de quintaux, toutes espèces confondues, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). La production collectée depuis le début de la campagne moissons battages jusqu'à cette semaine, est constituée de plus de 1 million de quintaux de blé dur, de 286 000 qx de blé tendre, de 174 000 qx d'orge et le reste représente l'avoine, a précisé la même source, précisant que la quantité collectée l'année

dernière (2017-2018) avait atteint 1,807 million de quintaux. Cette quantité de céréales (1,5 million de quintaux) a été collectée à travers 14 points de stockage relevant de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya, selon la même source, soulignant que le taux d'avancement de cette opération qui a touché une superficie globale évaluée à 114 856 hectares, est estimé à 70 %. Les services locaux du secteur agricole, prévoient la réalisation d'une production céréalière de plus de 3,300 millions de quintaux en raison la bonne pluvio-

métrie enregistrée dans la wilaya tout au long de l'année. Une récolte qui dépassera celle enregistrée au titre de la saison agricole précédente marquée par la réalisation d'un total de 3,162 millions de quintaux sur une surface agricole de 109 724 hectares. La campagne moissons battages de cette année se déroule dans de bonnes conditions et a mobilisé tous les moyens matériels nécessaires pour sa réussite dont 617 moissonneuses batteuses et plus de 4 000 tracteurs, ont signalé les responsables de la DSA. R. R.

Tunisie

L'actualité politique s'anime à l'approche des élections

■ L'actualité politique s'anime en Tunisie à la lumière d'événements majeurs en rapport avec les prochaines élections et la vie économique et sociale, donnant ainsi un avant-goût prometteur des prochains mois s'annonçant décisifs et des plus animés particulièrement sur le plan politique.

Par Farid M.

Outre un débat vif sur les amendements à la loi électorale, qui s'est emparé de l'opinion nationale, la Tunisie a vu l'organisation lundi d'une grande marche par l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) afin de réclamer davantage de droits. Cette action de rue a permis aux travailleurs de renouer avec les grands jours de lutte syndicale, selon des médias. La vie politique en Tunisie verra également, dans les prochaines heures, le déroulement d'une réunion entre le gouvernement et l'UGTT en vue de fixer la date de la reprise du troisième round des négociations sociales sur l'augmentation salariale dans la Fonction publique. Concernant le débat sur les amendements à la loi électorale, il est loin d'être banal, indique-t-on. Les enjeux desdits amendements pèsent lourdement sur le sort de la prochaine élection présidentielle dans la mesure où il détermine les critères de la sélection des candidats. Le chef de l'Etat tunisien, Béji Caïd Essebsi, pour qui

revient désormais la décision de trancher l'adoption ou non de cette loi rejetée mardi par l'instance provisoire de contrôle de la constitutionnalité, dispose de cinq jours pour s'opposer à ce rejet et renvoyer le projet devant le Parlement. Dans le cas contraire, il doit, sous neuf jours, confirmer le rejet du recours et signer le code électorale amendé.

La présidentielle, un véritable test de l'exercice démocratique

L'élection présidentielle en Tunisie est présentée comme un véritable test en termes de démocratie après la «révolution de Jasmin» en janvier 2011 ayant abouti à l'éviction du président Benali. De même pour les élections législatives, dont le rôle est des plus déterminants concernant les questions politiques et économiques pour le pays. L'obligation de réussir ces deux rendez-vous électoraux a contraint d'ores et déjà le gouvernement à mobiliser des moyens colossaux, et ce, tous secteurs confondus. Pour ce qui est de la réunion du gouver-



nement avec l'UGTT pour fixer une date pour l'amorce des négociations sociales sur l'augmentation salariale dans la Fonction publique, ce rendez-vous est, selon les observateurs de la scène tunisienne, aussi important que les prochaines élections. Pour le SG de l'UGTT, ce rendez-vous a un impact direct avec la stabilité en Tunisie. «La Tunisie a besoin aujourd'hui d'assainir le climat social, de dépasser les tensions et de tracer les contours de l'avenir pour servir l'intérêt général», a déclaré aux médias, Nouredine Taboubi, SG de l'UGTT. Avant d'ajouter : «La réussite de ce rendez-vous incitera les citoyens à

croire en l'avenir de la Tunisie et à participer massivement aux prochaines échéances électORALES». La stratégie de l'emploi a, pour rappel, fait l'objet mercredi dernier d'un Conseil des ministres présidé par le Chef du gouvernement Youssef Chahed. L'avancement de l'élaboration du document de la stratégie nationale pour l'emploi, conçu selon une approche participative tripartite entre le gouvernement, l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) et l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) avec la collaboration du bureau international du travail, a été salué par le Chef du gouvernement. Par

ailleurs, l'actualité en Tunisie est marquée par les exploits des forces de sécurité en termes de lutte antiterroriste. Ainsi, plusieurs terroristes ont été éliminés au cours de ces derniers jours partout dans le pays. Ces exploits sont d'une importance capitale pour le moral des Tunisiens et des touristes étrangers se trouvant en nombre dans le pays pour passer leurs vacances d'été. La réussite de la saison touristique est vitale pour l'essor de l'économie tunisienne laquelle tire l'essentiel de ses recettes du secteur du tourisme justement.

F. M./APS

Discrimination raciale L'ONU accable le Maroc

Les Nations unies ont appelé le Maroc à s'acquitter de ses obligations d'éliminer la discrimination raciale envers la communauté amazighe et les migrants, affirmant que les engagements de Rabat en matière des droits de l'Homme resteront «lettre morte en l'absence d'un cadre juridique et politique national».

Dans un rapport adressé au Conseil des droits de l'Homme, la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance, M^{me} Tendayi Achiume, a relevé l'absence d'un cadre global de lutte contre le racisme qui entrave l'exercice des droits de l'Homme au Maroc. «Contrairement aux recommandations formulées par diverses parties prenantes internationales et nationales, le Maroc ne dispose pas d'une législation complète contre la discrimination ou d'une loi spécifique interdisant la discrimination raciale», a-t-elle déploré.

«L'égalité en droit n'assure pas l'égalité de fait», a rappelé la rapporteuse et d'ajouter : «Des défis majeurs persistent et un travail important reste à faire afin d'assurer l'égalité raciale et le

droit de chacun à la non-discrimination raciale». Selon l'experte onusienne, «la discrimination persistante à l'encontre des communautés amazighes souligne davantage les carences légales».

Ces groupes autochtones, a-t-elle poursuivi, sont victimes de discrimination, de l'exclusion structurelle et des stéréotypes racistes du fait de leur langue et de leur culture. «Les femmes amazighes ont signalé qu'elles faisaient face à des formes multiples et intersectionnelles de dis-

crimination en raison de leur genre et de leur identité amazighe», a précisé M^{me} Achiume. L'experte des Nations unies a appelé Rabat à «garantir immédiatement aux individus avec un héritage amazigh la jouissance de leurs droits, notamment l'égalité d'accès à la justice, la liberté d'opinion et d'expression, la liberté de réunion pacifique et d'association, ainsi que les droits économiques, sociaux et culturels». Elle a également soutenu une adoption immédiate de la loi

organique nécessaire à la mise en œuvre de l'article 5 de la Constitution marocaine, relatif au statut de langue officielle de la langue amazighe.

En parallèle, la rapporteuse a estimé que davantage de réformes sont nécessaires pour assurer aux migrants et aux réfugiés le droit à l'égalité raciale et le droit à la non-discrimination raciale. «Même si la loi et les politiques nationales garantissent un échantillon de droits aux migrants et aux réfugiés sur une

base égale dans tous ces contextes, les violations persistantes des droits et la discrimination restent un obstacle clé à l'intégration», a-t-elle expliqué.

M^{me} Achiume s'est dit aussi préoccupée par les informations reçues sur des déplacements forcés, des évictions et des profils raciaux et d'autres formes de discrimination contre les populations migrantes et réfugiées.

Amel O.

Crise libyenne

Le MAE dément les propos imputés par des médias à M. Bedoui

Les propos imputés par certains médias étrangers et nationaux au Premier ministre, Nouredine Bedoui, concernant la crise libyenne sont «faux et subversifs», a indiqué une source responsable au ministère des Affaires étrangères. Après avoir rappelé «la position inaliénable de l'Algérie et les principes régissant sa politique étrangère, lesquels prévoient le respect de la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires internes», la même source a indiqué dans une déclaration à l'APS qu'«il n'y a pas d'alternative à la solution politique à la crise libyenne», tout en réaffirmant «la responsabilité de l'Algérie en sa qualité d'Etat voisin et frère de la Libye». «L'Algérie qui n'a cessé

d'appeler à un dialogue inclusif entre toutes les parties libyennes, loin de toute ingérence étrangère, demeure convaincue que la solution politique concertée et acceptée par toutes les parties au conflit est la seule voie à même de garantir la paix et la stabilité durables et la préservation des intérêts suprêmes du peuple libyen frère», a-t-on souligné de même source. Rappelant que l'Algérie en sa qualité de pays frère et voisin de la Libye a toujours plaidé pour «un agenda unique pour l'aboutissement du processus de paix dans ce pays», la même source a relevé que «le règlement de la crise libyenne ne saurait intervenir que par le peuple libyen lui-même, loin de toute ingérence étrangère à

travers un dialogue inclusif en vue de parvenir à des solutions consensuelles et durables garantissant l'unité et la souveraineté de la Libye, la cohésion de son peuple et l'édification d'un Etat de droit». Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, avait réaffirmé, lors de la réunion ministérielle tripartite sur la Libye tenue le 13 juin dernier à Tunis, le soutien de l'Algérie au règlement politique en Libye, appelant à «faire preuve de flexibilité pour faire cesser l'escalade et assurer un retour au processus politique dans le cadre du dialogue inter-libyen inclusif», tout en soulignant «le souci permanent de l'Algérie de contribuer à l'aboutissement du règlement de la crise libyenne». R. M.

Dacia Dokker

Deuxième génération au printemps 2020

Animée par Ali Zidane

Après huit ans de carrière, le Dacia Dokker va passer la main à une deuxième génération au printemps 2020. A l'image du Duster 2, le constructeur va moderniser son modèle qui sera vendu sous le logo Renault en France. Pourquoi pas sous le nom de Kangoo Express ? L'année 2020 sera chargée pour le constructeur roumain puisqu'il renouvellera une grande partie de sa gamme. Les nouveaux Dokker et Lodgy ouvriront le bal au printemps 2020, puis suivront les Sandero et Logan. Par conséquent, les ingénieurs sont de sortie et notamment sur les routes andalouses où ils mettent au point les futurs modèles. C'est dans ce cadre que le nouveau Dokker a été surpris en tenue de camouflage. Autant le dire, Dacia ne révolutionne pas son ludospace mais le modernise. Si la structure (portes avant...) et la plateforme B0+ restent identiques, la partie avant (capot, calandre, phares, bouclier...) est inédite. L'habitacle sera aussi modernisé en reprenant des éléments du Duster. Sous le capot, le Dokker réutilisera les nouveaux moteurs de son aîné à

savoir le 1.3 TCe de 100 et 130 ch, et le 1.5 BluedCi de 75 et 95 ch. La seule incertitude concerne la greffe du trois-cylindres 1.0 TCe de 100 ch qui arrivera à l'automne 2019 sur le Duster. Son injection indirecte permettrait de proposer une version GPL. D'ailleurs, le prototype camouflé porte le losange sur la calandre. Ce ne sera pas une première puisqu'en 2018 l'actuel Dokker a rejoint la gamme Renault en Amérique du Sud sous le nom de Kangoo. La version utilitaire de cette seconde génération portera le logo Renault et pourrait adopter le nom de Kangoo Express. Il complètera en entrée de gamme la future gamme Kangoo dont la version utilitaire arrivera à l'automne 2020, alors que la déclinaison ludospace est programmée pour début 2021.



BMW

Le nouveau X7 se transformera en pick-up

Chez BMW, on a des idées ! Le nouveau X7 a été tronçonné pour se transformer en pick-up. Pour quoi faire ? Pour embarquer une moto, une BMW bien sûr ! Mercedes vient de se lancer sur le segment des pick-

up avec le Mercedes Classe X qui partage sa base technique et bon nombre d'éléments de carrosserie avec les Renault Alaskan et Nissan Navara. BMW se lance lui aussi sur le créneau, mais avec un tout autre objectif...

En effet, la marque bavaroise n'ambitionne pas de devenir leader du marché de l'utilitaire à benne. Sa démarche est plutôt de mettre en valeur à la fois ses autos et ses motos. Coup double avec ce vaste pick-up logeant un deux-roues dans sa benne.

Ce véhicule conçu pour être exposé sur un salon dédié à la moto est un exemplaire unique. La base est le tout nouveau BMW X7, le grand SUV familial de la marque qui à l'origine peut accueillir jusqu'à sept passagers. Tronçonné au niveau de la partie arrière, cette déclinaison pick-up n'embarquera plus que 5 passa-



gers et une moto. Pour charger la machine, en l'occurrence une BMW F850 GS, une suspension pneumatique permet d'abaisser la benne. Mais il faudra faire attention à ne pas rayer le plancher en teck et surtout rouler avec la ridelle ouverte car la longueur de chargement (1,40 m porte fermée) est insuffisante.

Pour bien faire, il aurait fallu tronçonner davantage le BMW X7 pour en faire un modèle avec une architecture «simple cabine». Mais cette configuration lui aurait alors donné une allure nettement plus utilitaire, bien moins statutaire. Vous l'aurez compris BMW ne veut pas d'un Classe X dans sa gamme.

Renault

Nouvelle Mégane R.S. Trophy-R



Verdict sur la balance : -130 kg par rapport à Mégane R.S. Trophy sans options.

Des liaisons au sol entièrement retravaillées pour une performance accrue, plus radicale. Train avant à contre-carrossage augmenté, train arrière allégé en H, amortisseurs spécifiques Öhlins réglables, pneumatiques Bridgestone Potenza S007 exclusifs à Renault Sport, et freinage haute performance avec en option des disques Brembo carbone-céramique...

Une aérodynamique encore plus poussée pour un meilleur appui et une meilleure circulation des flux (carénages sous caisse spécifiques et diffuseur carbone) et une maîtrise thermique encore optimisée (prise d'air NACA, écopes de freins...).

Un travail d'experts validé par le chronomètre : un nouveau record absolu pour une traction de série a été réalisé le 5 avril 2019 par la nouvelle Mégane R.S. Trophy-R sur les 20,6 km de la Nordschleife du Nürburgring en 07'40"100. Elle signe également un temps de référence de 07'45"389 sur le tour complet officiel du circuit. Une performance extrême alors que la marge de progression est de plus en plus étroite à un tel niveau. La nouvelle Mégane R.S. Trophy-R, voiture d'exception, sera commercialisée d'ici à fin 2019 sous la forme d'une série limitée à 500 exemplaires numérotés.

La nouvelle Mégane R.S. Trophy-R reprend le moteur 1.8 L de 300 ch au rendement exceptionnel de la version Trophy (167 ch/l). C'est donc ailleurs que dans la puissance que les sorciers de Renault Sport sont allés chercher le surcroît de performance, autour de trois grands axes de développement.

Un travail drastique sur la masse. De l'absence de banquette arrière à l'adoption de jantes carbone (en option), en passant par la ligne d'échappement Akrapovic en titane, la chasse au poids a été menée dans les moindres détails.

Peugeot

Le SUV 2008 en version GTi

Un Peugeot 2008 GTi au programme ? Oui, en quelque sorte, mais sous une autre appellation. Et plus particulièrement avec un moteur 100% électrique. Peugeot e-2008 Peugeot Sport Engineered - c'est acté. Le Lion abandonne l'ensemble de ses activités en compétition pour développer des modèles hautes performances, au sein de sa gamme. Et les SUV n'échappent pas à cette tendance, prochainement inaugurée par une Peugeot 508 hybride rechargeable de 360 ch. Après l'arrivée du 3008 PHEV de 300 ch cet automne, un 2008 survitaminé devrait voir le jour très rapidement. Pour parvenir à ses fins, le nouveau Peugeot 2008 engage une démarche similaire à celle de la 208 : recourir à l'électricité. Et ce intégralement, afin d'échapper aux sanctions prévues par la Commission européenne, en cas de dépassement des seuils d'émission de CO2 à partir de

2020.

Nul ne sait, pour le moment, quel niveau de puissance atteindra le Peugeot e-2008 Peugeot Sport Engineered. Mais il se

basera, à n'en pas douter, sur l'actuel bloc électrique de 100 kW (environ 136 ch) pour élaborer sa cure de vitamine. Un module qui devrait s'offrir les services d'un second moteur, logé sur l'essieu arrière, pour culminer aux alentours de 200 ch. Une valeur de couple haut perchée sera privilégiée, au-delà de la puissance pure, afin de privilégier les accélérations aux vitesses élevées. Tout comme le 3008 hybride rechargeable, la bonne nouvelle pourrait venir de l'adoption d'une transmission intégrale, si l'essieu arrière venait



à bénéficier du second moteur évoqué précédemment. Un gage d'amélioration de la tenue de route pour cet e-2008, plus sensible aux prises de roulis, en raison de son centre de gravité plus élevé, par rapport à une 208. Potentiellement lancé en 2021, au même moment que sa petite sœur, la Peugeot e-208 Peugeot Sport Engineered, le SUV pourrait atteindre les 200 ch pour concurrencer le futur Renault Captur RS qui, de son côté, préférera miser sur l'hybridation rechargeable.



États-Unis

Face à la colère de Trump, l'ambassadeur britannique démissionne

■ Le courroux de Donald Trump a eu raison de l'ambassadeur britannique aux États-Unis Kim Darroch, qui a annoncé sa démission hier après la fuite de mémos diplomatiques peu flatteurs à l'égard du président américain.

Rosa C.

Dans ses rapports publiés dans la presse samedi, Kim Darroch jugeait Donald Trump «instable» et «incompétent» et l'administration américaine «unique dans son dysfonctionnement». Ces fuites ont provoqué une tempête: Donald Trump a assuré lundi qu'il n'aurait «plus de contact» avec Kim Darroch, qu'il a qualifié de «type très stupide», et a vertement critiqué la Première ministre conservatrice sortante Theresa May qui a affiché son soutien au diplomate. «Dans ces circonstances, la voie responsable à suivre est de permettre la



M. D. R.

nomination d'un nouvel ambassadeur», a écrit le diplomate dans une lettre adressée à Simon McDonald, chef des services diplomatiques britanniques. «Depuis la fuite de documents officiels provenant de cette ambassade, il y a eu beaucoup de spéculations sur mon poste et la durée de mon mandat d'ambassadeur. Je veux mettre fin à cette spéculation. La situation actuelle m'empêche de rem-

plir mon rôle comme je le souhaiterais», a-t-il expliqué. Theresa May a déploré la démission du diplomate. «C'est très regrettable qu'il ait jugé nécessaire de quitter son poste d'ambassadeur à Washington», a-t-elle déclaré hier lors de la séance hebdomadaire de questions au Parlement. «Un

bon gouvernement dépend de la capacité des fonctionnaires à donner des conseils francs et complets. Je veux que tous nos fonctionnaires aient la confiance nécessaire pour le faire», a-t-elle poursuivi. Cette annonce a également provoqué un certain émoi au Royaume-Uni quant aux conséquences négatives qu'elle aura sur la fonction diplomatique. «Si le Royaume-Uni ne peut pas protéger les communications diplomatiques et que cela coûte leur carrière aux gens alors que tout ce qu'ils font c'est exécuter les souhaits du gouvernement, nous allons voir la qualité de nos émissaires se dégrader, leur influence diminuer et cela affaiblira notre pays», a dénoncé Tom Tugendhat, président de la Commission parlementaire des Affaires étrangères. Kim Darroch, 65 ans, est l'un des diplomates britanniques les plus expérimentés avec une carrière longue de 42 ans. Il était arrivé en poste à Washington en janvier 2016, avant la victoire de Donald Trump à la présidentielle américaine. Il avait auparavant notamment servi comme représentant permanent du Royaume-Uni à

Bruxelles de 2007 à 2011 et est perçu comme un europhile. Le chef de l'opposition travailliste Jeremy Corbyn a aussi «regretté la démission de Kim Darroch». «Je pense qu'il a rendu un service honorable et de qualité, qu'il convient de remercier», a-t-il déclaré. L'ex-chef de la diplomatie britannique Boris Johnson, donné gagnant de la course pour remplacer Theresa May, a lui évité de lui apporter son soutien lors d'un débat télévisé mardi soir face à son concurrent le ministre des Affaires étrangères Jeremy Hunt. Londres a ouvert une enquête pour trouver le ou les responsables ayant permis la publication par le Mail on Sunday des rapports confidentiels et envisagé des poursuites judiciaires. «Nous devons découvrir comment cela a pu se produire, au moins pour redonner confiance à nos équipes à travers le monde afin qu'elles continuent à nous donner des évaluations sincères», avait estimé lundi Jeremy Hunt. «Il y aura des conséquences graves si et quand nous retrouverons qui est responsable», a-t-il promis.

R. C.

Téhéran

Rencontres France-Iran pour préserver l'accord sur le nucléaire

Le conseiller diplomatique du président français Emmanuel Macron est à Téhéran hier pour tenter de préserver l'accord sur le nucléaire iranien de 2015 et chercher un moyen d'apaiser les tensions entre la République islamique et Washington. Emmanuel Bonne a rencontré le contre-amiral Ali Shamkhani, secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale, ainsi que le ministre des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif et son adjoint Abbas Araghchi. Sa mission est d'«essayer d'ouvrir l'espace de discussion pour éviter une escalade non contrôlée, voire même un accident», a déclaré mardi le ministre des Affaires étrangères français Jean-Yves Le Drian, alors que l'exacerbation des tensions entre Téhéran et Washington fait craindre un empiètement dans la région du Golfe. «On essaie de faire en sorte que le triangle Europe, États-Unis, Iran soit un triangle où on se parle», a déclaré sur la radio Europe 1 la secrétaire d'État française aux Affaires européennes, Amélie de Montchalin. «Aucune négociation n'est possible sous la pression», a néanmoins déclaré M. Zarif avant sa rencontre avec M. Bonne, exhortant «les Européens» à «résoudre [le] problème» causé par la sortie des États-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien conclu à Vienne en 2015. Fragilisé depuis que Washington l'a dénoncé unilatéralement en mai 2018, ce pacte est encore davantage menacé

par les annonces de Téhéran, qui, en riposte au retrait américain, a signalé s'affranchir progressivement de certains de ses engagements. Ce retrait prive la République islamique des bénéfices qu'elle escomptait de l'accord, conclu avec l'Allemagne, la Chine, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Russie, et par lequel Téhéran a accepté de brider son programme nucléaire en échange d'un allègement des sanctions internationales la visant. Téhéran exige des États encore parties à l'accord qu'ils prennent enfin les mesures qu'il réclame pour que soient garantis ses intérêts. Conséquence de la politique de «réduction des engagements» de Téhéran, les réserves d'uranium enrichi iraniennes ont dépassé au début du mois la limite imposée par l'accord de Vienne (300 kg). Plus significatif, l'Iran a annoncé lundi produire de l'uranium enrichi à au moins 4,5%, soit au-delà du maximum autorisé par l'accord (3,67%) et a menacé de prendre de nouvelles mesures dans «60 jours» si ses demandes ne sont toujours pas satisfaites. A 4,5%, le taux d'enrichissement est encore loin des 90% qui permettraient d'envisager la production d'une bombe atomique. Mais compte tenu des suspensions passées de la communauté internationale sur le programme nucléaire iranien, les dernières annonces de Téhéran suscitent l'inquiétude à l'étranger, même si l'Iran, qui a toujours démenti vouloir la

bombe atomique, s'est engagé à ne jamais chercher à acquérir cette arme. Dans un communiqué commun, Berlin, Londres, Paris et l'Union européenne ont relevé mardi la volonté iranienne de «rester dans le cadre» de l'accord de Vienne. Mais les Européens ont appelé l'Iran à «agir en conséquence en revenant sur ces activités et en se conformant de nouveau pleinement et sans délai» aux termes de l'accord. M. Le Drian a néanmoins qualifié de «dépassements légers» les manquements de l'Iran à ses engagements. «Ce ne sont pas des dépassements de rupture», a-t-il dit. «Nous sommes dans une phase très critique», commente-t-on à la présidence française. «Les Iraniens prennent des mesures qui sont en violation (de l'accord) mais qui sont très calibrées et par ailleurs (le président américain) Donald Trump est un dealmaker» (négociateur). «Les Iraniens exagèrent, mais pas trop, et Trump met la pression maximale mais il exerce cette politique jusqu'au moment où il peut dealer», ajoute-t-on de même source. M. Trump répète qu'il veut forcer l'Iran à négocier un «meilleur accord», ce que Téhéran rejette. «L'Iran fait beaucoup de mauvaises choses en ce moment, ils feraient mieux de faire très attention», a déclaré le président américain mardi. A la demande des États-Unis, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) devait tenir une réunion extraordinaire, hier à Vienne, pour faire le point sur les manquements de l'Iran à ses engagements.



Commentaire

Clarifications

Par Fouzia Mahmoudi

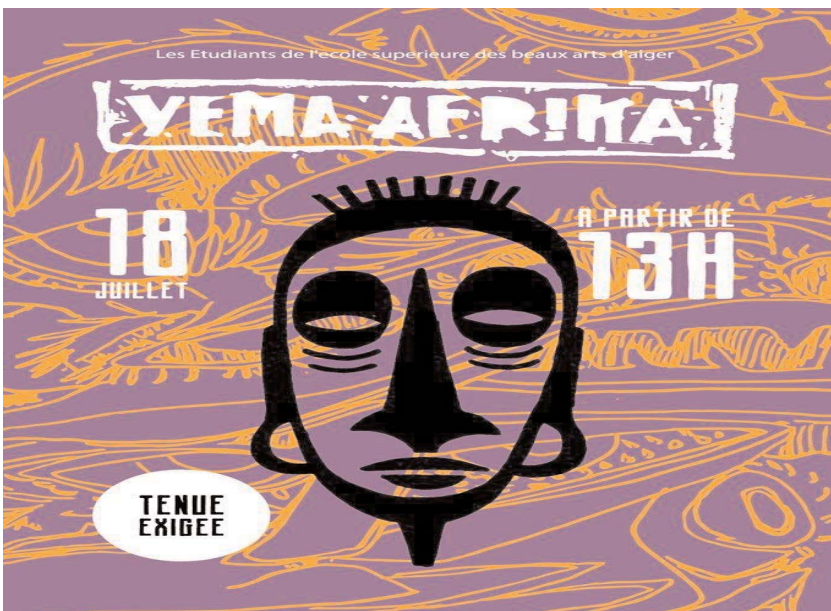
Marion Maréchal (Le Pen) a quitté la scène politique depuis un peu plus de deux ans maintenant, mais elle continue toujours de fasciner les médias et d'occuper l'esprit de ses anciens collègues du Rassemblement national. C'est ainsi que le député RN Louis Aliot a demandé à l'ancienne députée Marion Maréchal, très bavarde depuis la déroute des Républicains aux élections européennes, de «clarifier» ses intentions et lui a suggéré de se présenter aux municipales si elle souhaitait s'engager à nouveau en politique. «Marion elle a monté son école (de sciences politiques à Lyon), ce que je trouve un projet très bien, très promoteur, et elle a décidé de se retirer de la politique. Aujourd'hui elle est à mi-chemin entre la politique et le lobbying politique. C'est à elle de clarifier la situation», a déclaré sur Radio Classique l'élu des Pyrénées-Orientales, membre du bureau politique (direction du RN) et compagnon de Marine Le Pen. «Soit elle fait de la politique, soit elle n'en fait pas. Soit elle joue un rôle important d'ambassadrice ou de mise en relation d'un certain nombre de politiques ou de milieux avec notre formation politique et c'est très bien. Soit elle s'engage en politique et je pense que les municipales seraient un bon terrain d'engagement pour cela», a ajouté Louis Aliot, qui brigue la mairie de Perpignan. «La politique c'est s'engager devant des électeurs, ce n'est pas que parler», selon lui. Louis Aliot a aussi précisé que Marine Le Pen et sa nièce «n'ont pas attendu aujourd'hui pour se voir, elles se voient régulièrement». Marine Le Pen a annoncé en bureau politique lundi qu'elle rencontrerait Marion Maréchal pour «mieux se coordonner» à l'avenir. L'ancienne députée du Vaucluse est sortie de sa réserve une semaine après les européennes et le score désastreux de LR (8,5%) pour rappeler son credo d'une «grande coalition» entre le RN et «la droite populaire». Elle a aussi récemment dîné avec des élus et des parlementaires LR, suscitant des protestations au sommet du parti. Elle a aussi été invitée par le Medef à son université d'été, provoquant un tollé, avant d'être déprogrammée par l'organisation patronale. Ainsi, si Marion Maréchal s'est retirée du RN elle reste attachée à ce parti créé il y a près de cinquante ans par son grand-père Jean-Marie Le Pen. Et tant qu'elle continuera à chercher la compagnie de personnalités politiques, de quelques horizons que ce soit, l'image du RN y sera toujours associée même si elle persiste à affirmer qu'elle ne souhaite pas «retourner dans le giron» d'un mouvement politique. F. M.

La créativité des jeunes artistes mise en valeur

Bientôt «Yemma Africa Day»

■ «Yemma Africa Day» est une soirée artistique qui sera organisée le 18 juillet pour mettre en valeur la culture africaine. C'est aussi une occasion pour montrer jusqu'à quel point les jeunes artistes sont talentueux et capables de démontrer un haut niveau de créativité dans différentes disciplines (dessin, peinture, sculpture,...). Cette soirée sera organisée à l'École supérieure des beaux-arts d'Alger.

Par Abila Selles



Les élèves de l'École supérieure des beaux-arts d'Alger partageront avec le public des œuvres artistiques autour du thème l'Afrique. C'est dans le cadre d'une soirée artistique organisée le 18 juillet courant que des élèves de l'établissement, en différentes disciplines artistiques, partageront leur attachement à la culture africaine et le patrimoine ancestral. Intitulée «Yemma Africa Day», cette soirée propose des expositions de différentes disciplines. A cette occasion, la culture et l'art du continent africain seront présents dans les dessins, la peinture, sculptures, l'art de la récup des élèves participants. «C'est une occasion pour mettre en valeur la richesse culturelle africaine, d'une part, et le talent des étudiants de l'école, d'autre part», expliquent les organisateurs. Pour leur part, les élèves promet-

tent dans les réseaux sociaux que cet événement prendra ses visiteurs dans un voyage au cœur de l'Afrique. «Les gens vont avoir un regard très particulier sur l'Afrique», commente un étudiant. «Cette soirée est le fruit du travail d'un bon nombre d'étudiants talentueux et les visiteurs ne regretteront pas de venir passer du temps avec nous», ajoute un autre. «Il ne s'agit pas seulement d'exposer des œuvres artistiques, mais c'est aussi une manière d'exprimer notre africanité, notre regard à ce continent peu connu et beaucoup méprisé», explique une autre étudiante de l'école.

Il est à rappeler que c'est grâce à l'initiative des élèves de l'École supérieure des beaux-arts d'Alger que l'événement «Yemma Africa Day» va voir le jour.

A. S.

Alberto Lopez et son orchestre à Alger

Une ambiance festive

Un spectacle de musique flamenco a été animé mardi soir à Alger par le guitariste espagnol Alberto Lopez et son orchestre, dans une ambiance festive, devant un public nombreux.

Présenté à la salle Ibn-Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (Oref) en partenariat avec l'Institut Cervantès d'Alger, le spectacle, intitulé «Detras de la Verdad» (Derrière la vérité), a permis au public présent de découvrir, 70 mn durant, l'univers multicolore du soliste-virtuose à travers une dizaine de ses compositions qui ont réuni chant, danse et musique gitane.

Soutenu par Adrin Trujillo à la percussion, Reyes Martin au chant, Oscar de los Reyes dan-

seur et Blas Martinez à la guitare, Alberto Lopez a fait montre d'une parfaite maîtrise de son instrument, piquant les cordes de sa guitare dans des solos en arpegge aux accords dissonants et inversés et des envolées phrasiques empreintes de technique et de dextérité. Entre autres pièces, aux mesures ternaires irrégulières et aux arrangements exigeants, rendues dans une parfaite synchronisation par l'artiste et ses musiciens, «Balcon de los Buenos Granaina», «De la tierra Mora Zambra», «Bailame Tangos», «Soléa», «Tanguillos», «Buleria», «Taranta», «Tientos», «Seguirias» et «Alegria».

Dans des tours de chants époustouffants, la cantatrice Reyes Martin, à la voix présente,

a entonné des chants aux tonalités et intonations traditionnelles, renvoyant à l'univers des gitans et du flamenco, chef-d'œuvre du patrimoine immatériel de l'humanité, classé depuis 2010 par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

Danseur professionnel incontesté, Oscar de los Reyes a, quant à lui, exécuté de belles chorégraphies, exprimées avec fermeté par le claquement des pieds (zapateado) et des mains (palmas) et appuyées par les percussions de Adrian Trujillo, qui a exploité, dans leurs moindres espaces, les intervalles entre les temps de chaque mesure rythmique.

Savourant tous les moments

du spectacle dans la délectation, le public a longtemps applaudi les artistes, Alberto Lopez notamment, qui a exprimé son «bonheur de se produire devant le public algérien». Né à Baza (Grenade) en 1990, Alberto Lopez a commencé ses études de guitare flamenco à l'âge de 11 ans, avant de s'investir dans une formation académique au sein du Conservatoire «José-Salinas», où il a été lauréat du concours de guitare soliste trois ans plus tard. A Cordoue où il est parti ensuite, il obtiendra sa licence de guitare flamenco au Conservatoire supérieur de musique «Rafael-Orozco», ce qui l'amènera à se frotter aux maîtres du flamenco, à l'instar de, Miguel Angel Cortés, Gerardo Naaez,

Manolo Franco ou Nido Pura.

A 18 ans, il obtint ses premiers prix internationaux qui lui vaudront de collaborer avec de artistes au professionnalisme confirmé, comme El Pele, Estrella Morente, Arcingel, Tomatito et Israel Galvin, entre autres.

Comptant à son actif les albums «Siento» (2016) et «Detras de la Verdad» (2018), le guitariste espagnol, déjà venu en Algérie en 2013, a enchanté le public du monde entier à différentes tournées qui l'ont mené entre autres en Jordanie, Serbie, Italie, Chine, Chili, Brésil, Uruguay ou au Japon.

L. B.

Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à Alger

Ouverture de la session de formation internationale

Les travaux de la session de formation internationale à la sauvegarde du patrimoine immatériel, organisée par le Centre régional à Alger pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique de catégorie 2 (Crespiat), ont été ouverts mardi à Alger, en faveur d'un groupe de formateurs africains.

Organisée en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), cette session de formation verra la participation de quelque 40 experts africains, en majorité des experts-surveillants et experts-facilitateurs, issus de 22 pays, dont l'Algérie. Parmi les participants, des praticiens locaux spé-

cialistes du patrimoine culturel immatériel, des membres actifs d'associations culturelles et patrimoniales, et des cadres des ministères de la Culture des pays participants, outre quatre experts de l'Unesco et six autres des bureaux régionaux de cette organisation onusienne.

L'objectif de la formation est de créer «un réseau d'experts-facilitateurs en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, répartis sur tout le continent africain». Cette formation devra «être élargie à l'avenir», eu égard à «la richesse et à la diversité» du patrimoine culturel immatériel en Afrique, d'une part, et au «nombre réduit d'experts-facilitateurs africains»,

d'autre part.

Intervenant dans le cadre de l'application de la Convention internationale de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco (2003), cette session de formation s'étalera jusqu'au 13 juillet.

La session de formation abordera le thème de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, a affirmé le directeur du Crespiat, Slimane Hachi, précisant que la sauvegarde de ce patrimoine reposait essentiellement sur «le transfert d'expériences et de savoir-faire de génération en génération, à la faveur de programmes d'enseignement, d'information et autres».

Etaient présents à l'ouverture de cette session de formation, la ministre de la Culture, Meriem Merdaci et la responsable de l'unité pour le renforcement des capacités et les politiques du patrimoine à l'Unesco, Susanne Schnuttgenn, outre un représentant du ministère des Affaires étrangères et des cadres du ministère de la Culture.

M^{me} Merdaci s'est félicitée de «la coopération importante» entre le Centre algérien et l'Unesco, notamment en matière de «formation», affirmant l'importance de cette coopération dans «la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Algérie et en Afrique».

M. K.

AGEND'ART

Galerie d'art de l'Hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 18 juillet :

Exposition de peinture «Réminiscences» de l'artiste Fadila Lebjaoui.

Palais des Raïs (Bastion 23)

Jusqu'au 20 juillet :

Exposition autour du patrimoine de la ville de Tlemcen

Galerie d'art Ifru Design (139, Bd Krim-Belkacem, Témelmy)

Jusqu'au 12 juillet :

Exposition de peinture «AéroBleu» de Smaïl Ouchen.

Musée public national d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 31 juillet :

Le MaMa, le Goethe Institut d'Alger et Habibi Funk présentent l'expo «Planète Malek. Une retrospective», en hommage au compositeur Ahmed Malek.



CAN-2019 (Quarts de finale) Algérie - Côte d'Ivoire

Les Verts pour continuer l'aventure



■ Après avoir forcé le respect durant la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte, la sélection algérienne aura à cœur de poursuivre sa belle aventure, à l'occasion de son match face à la Côte d'Ivoire, jeudi à Suez (17h00 algériennes), dans le cadre des quarts de finale.

Par Mahfoud M.

Considérée désormais comme l'un des favoris en puissance pour succéder au Cameroun, éliminé en 1/8^e de finale, l'Algérie passera un véritable test révélateur et doit confirmer son bilan impressionnant réalisé jusque-là avec, à la clé, quatre victoires en autant de matchs au cours desquels elle a marqué 9 buts sans en encaisser un seul. Qualifiés à ce stade de la compétition en balayant la Guinée (3-0), les «Verts» affronteront un adversaire beaucoup plus coriace qui est en train de monter en puissance, d'où la vigilance qui doit être de mise. Les «Eléphants», vainqueurs de l'épreuve en 1992 et 2015, se sont qualifiés aux dépens du Mali (1-0). Chez les joueurs, la détermination et l'envie de continuer le parcours sont palpables. L'excellent état d'esprit régnant au sein du groupe depuis le début de la compétition pourrait être déterminant dans l'optique de passer ce nouveau cap et

rejoindre le dernier carré, ce qui n'était plus arrivé depuis la CAN-2010 en Angola.

Jouer avec le «cœur»

Algérie et Côte d'Ivoire s'étaient déjà rencontrées en quarts de finale d'une phase finale de la CAN. En 2010, les «Verts» avaient renversé les Ivoiriens (3-2 après prolongations) en Angola pour se qualifier au dernier carré. Cinq ans plus tard, la Côte d'Ivoire avait eu sa revanche, dominant l'Algérie (3-1) lors de l'édition disputée en Guinée-équatoriale. «Nous devons être bien concentrés et à 100% de nos moyens pour espérer réaliser quelque chose. Face à la Côte d'Ivoire, nous allons jouer avec notre cœur pour arracher la qualification», a indiqué Ramy Bensebaini, reconverti au poste de latéral gauche en l'absence de Faouzi Ghoulam, mardi au cours d'une zone mixte organisée avec la presse. Pour espérer mettre en état de nuire l'attaque ivoirienne menée par Wilfried Zaha, auteur du but qua-



Les Algériens décidés à sortir un grand match face aux Ivoiriens

lificatif face aux Maliens, la défense algérienne doit absolument réaliser le match parfait et surtout confirmer son rang de secteur le plus imperméable du tournoi. L'équipe ivoirienne n'est pas en reste, puisqu'elle a encaissé deux buts seulement en quatre matchs. Sur le plan de l'effectif, et hormis l'éventuelle défection du gardien de but rem-

plaçant Alexandre Oukidja, souffrant de douleurs au dos, tous les joueurs sont prêts pour ce choc. Le coach national Djamel Belmadi devrait reconduire, sauf forfait de dernière minute, son Onze type aligné face à la Guinée, en présence notamment du trio offensif composé de Belaïli, Mahrez et Bounedjah. En cas de qualification, l'Algérie

affrontera en demi-finale le vainqueur de l'autre quart entre le Nigeria et l'Afrique du Sud, dimanche au stade international du Caire (20h00 algériennes). Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre éthiopien Tessema Wayesa (39 ans), assisté de Mohamed Ibrahim (Soudan) et d'Olivier Safari (RD Congo).

M. M.

Elle entre en vigueur lors des quarts de finale

Les arbitres se disent prêts pour la VAR

Les arbitres sont prêts à utiliser l'assistance vidéo (VAR) dès les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN2019 qui ont débuté hier, a indiqué la Confédération africaine de football. Le directeur technique de l'IFAB, David Elleray,

qui a supervisé les séances d'entraînement VAR au stade de l'Académie militaire au Caire, a salué la décision de mettre en place le système pour le reste de la compétition. «La CAF est censée d'introduire la VAR lors des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2019. C'est une étape cruciale de la compétition et il y a des matches clés. Il est préférable d'avoir une prise de décision de qualité et la VAR y contribuera», a déclaré Elleray à cafonline.com. «Nous y travaillons depuis avril 2018. Cela a été un processus avec le soutien des instructeurs de la CAF. Jusqu'ici, nous sommes satisfaits des préparatifs et nous nous entraînons tous les jours pour nous améliorer». Parallèlement, deux arbitres européens ont été invités à soutenir le système VAR sur la base de leur expérience et de leur

connaissance de ce dernier. Il s'agit de Paulinus Van Boekel (Pays-Bas) et de Benoit Millot (France). Le but de la VAR est de réduire les injustices causées par des «erreurs évidentes» ou des «sérieux incidents manqués», sera applicable à partir des quarts de finale, avec l'autorisation de l'International Football Association Board (IFAB) et de la FIFA, instance dirigeante. Depuis le début du tournoi, il y a eu des simulations de tests de VAR lors des matches sélectionnés, ce qui a permis aux arbitres de se familiariser avec le système, ce qui devrait renforcer leurs capacités lors de la plus importante compétition continentale. Ce sera la première fois que la CAF appliquera la VAR lors d'un grand championnat, après une simulation lors du Championnat d'Afrique des Nations au Maroc en 2018.

Un 8^e face-à-face entre les deux sélections en phase finale

Les sélections algérienne et ivoirienne de football vont s'affronter jeudi à Suez (17h00) en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations-2019, pour la 8^e fois en phases finales de l'épreuve continentale, soit 51 ans après leur première confrontation disputée à la CAN-1968 en Ethiopie (victoire ivoirienne 3-0). Algériens et Ivoiriens se connaissent fort bien pour s'être rencontrés au total à 21 reprises dont 15 à caractère officiel, avec un bilan très équilibré : 7 victoires, 7 nuls et 7 défaites (25 buts inscrits et 25 buts encaissés) pour

chaque sélection. Si les «Verts» ont affiché leur supériorité dans les matchs amicaux (3 v - 3 n - 0 d), les Ivoiriens, eux, ont été meilleurs dans les rencontres officielles avec un bilan positif (7 v - 4 n - 4 d). Il faut remonter aux Jeux africains-1965 à Brazzaville pour voir les deux équipes entamer, entre elles, leurs premiers matchs, d'abord en phase de poules (victoire de la Côte d'Ivoire 1-0) puis en finale remportée également par les «Eléphants» (2-0). En phases finales de la CAN, les Ivoiriens possèdent également l'avantage

avec 3 succès, 2 nuls et 2 défaites en 7 confrontations. La dernière confrontation en phases finales avait eu lieu lors des quarts de la CAN-2015 en Guinée-équatoriale, remportée par les Ivoiriens (3-1). L'Algérie et la Côte d'Ivoire se sont qualifiées pour les quarts de finale aux dépens respectivement de la Guinée (3-0) et du Mali (1-0). Chez les buteurs, c'est Djamel Menad qui a inscrit le plus de buts contre les Ivoiriens (3), suivi de Belloumi, Amani, Meçabih, Saïb et Soudani (2 pour chacun).

Les 10 derniers matchs de l'EN :

7 juillet 2019 au Caire (CAN-2019/8^e de finale):
Algérie - Guinée 3-0
Buts : Belaïli (34'), Mahrez (57'), Ounas (82')
1^{er} juillet 2019 au Caire (CAN-2019/phase finale):
Algérie - Tanzanie 3-0
Buts : Slimani (35'), Ounas (39', 45'+1)
27 juin 2019 au Caire (CAN-2019/phase finale):
Algérie - Sénégal 1-0
Buts : Belaïli (49')
23 juin 2019 au Caire (CAN-2019/phase finale):
Algérie - Kenya 2-0
Buts : Bounedjah (34' s.pen), Mahrez (43')
16 juin 2019 à Doha (amical):
Algérie - Mali 3-2
Buts : Bounedjah (40'), Belaïli (75' s.pen), Delort (81')
11 juin 2019 à Doha (amical):
Algérie - Burundi 1-1
But : Bounedjah (68')

26 mars 2019 à Blida (amical):
Algérie - Tunisie 1-0
But : Bounedjah (69' s.pen)
22 mars 2019 à Blida (CAN-2019/qualifications):
Algérie - Gambie 1-1
But : Mehdi Abeid (42')
18 novembre 2018 à Lomé (CAN-2019/qualifications):
Togo - Algérie 1-4
Buts : Mahrez (13', 30'), Atal (28'), Bounedjah (90'+2)
16 octobre 2018 à Cotonou (CAN-2019/qualifications):
Bénin - Algérie 1-0
Bilan en 10 matchs : 7 victoires, 2 nuls, 1 défaite
Buts marqués : 19 / Buts encaissés : 6
Buteurs : Bounedjah (5), Mahrez (4), Belaïli (3), Ounas (3), Atal (1), Abeid (1), Delort (1), Slimani (1).

Tunisie Le gardien Hassen s'excuse pour son geste «regrettable»

Le gardien de la Tunisie Mouez Hassen, qui avait affiché lundi soir sa colère après son remplacement par Farouk Ben Mustapha lors des tirs au but de la rencontre Tunisie-Ghana (1-1, 5-4 tab) en huitième de finale de la CAN-2019, a présenté mardi ses excuses. «Je tiens à revenir sur l'incident d'hier et je commencerai tout d'abord par présenter mes excuses à mon coach, mes coéquipiers ainsi qu'à tous les supporters de l'équipe nationale», a écrit Mouez Hassen sur son compte Facebook dans la soirée du mardi. «La pression de la partie ainsi que mon enthousiasme à jouer pour mon drapeau ont été

les raisons de ma réaction regrettable au cours du match contre le Ghana. Ceux qui me connaissent savent que j'ai toujours fait preuve de professionnalisme, de patriotisme et d'un fort sentiment d'appartenance à mon équipe nationale», a tenu à préciser le gardien de 24 ans. «Je tiens à réitérer mes excuses à tous et je compte sur la compréhension du staff, de mes coéquipiers ainsi que des supporters et je m'engage à avoir une attitude positive et un esprit de cohésion pour le reste de mon parcours parmi les Aigles de Carthage dont c'est une fierté d'en faire partie», a jouté Mouez Hassen.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Wilaya d'Alger/Eucalyptus

4 blessés dans une collision entre un bus et un semi-remorque

QUATRE personnes ont été blessées dans une collision entre un bus de transport de voyageurs et un semi-remorque, survenue aux Eucalyptus à Alger, a-t-on appris auprès d'une source de la Protection civile. Le lieutenant Khaled Benkhalfallah, chargé de l'information à la Protection civile, a précisé dans une déclaration à l'APS que le bus de transport de voyageurs desservant la ligne Boumaâti-Eucalyptus est entré en collision avec un camion semi-remorque, à 11h45, plus exactement près de l'hôtel Al Andalous, faisant quatre blessés (deux hommes et deux dames). Les blessés ont été évacués par les services de la Protection civile vers l'hôpital Salim-Zmirli d'El Harrach, conclut la même source. H. O.

Tipasa

Neutralisation d'un réseau organisé de trafic de drogues

UN RÉSEAU organisé spécialisé dans le trafic de drogues a été mis hors d'état de nuire par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tipasa, a indiqué mercredi un communiqué rendu public par les services de la direction locale de ce corps sécuritaire. Selon le document, il s'agit d'un réseau criminel composé de six individus, âgés de 24 à 38 ans, relevant des villes de Tipasa et Cherchell, impliqués dans une affaire de «possession et trafic de drogues dans le cadre d'un réseau organisé». Cette affaire a été mise à jour, est-il ajouté, grâce à des informations portant sur l'existence d'un réseau de trafic de drogues, sur l'axe

Cherchell-Tipasa. Suite à quoi, un plan d'action a été mis en place par les services sécuritaires concernés, qui ont arrêté chacun des six membres de ce groupe criminel, avec la saisie en leurs possession, d'une quantité globale de trois plaquettes de kif d'un poids estimé à 300 g, outre trois véhicules utilisés dans leurs déplacements et le transport de leur marchandise prohibée, est-il signalé dans le même communiqué. Le juge d'instruction territorialement compétent a ordonné la mise en détention provisoire des six prévenus, après transfert de leur dossier par le Procureur de la République, est-il, en outre, précisé. Amine H.

El Adjiba (Bouira)

15 hectares de couvert végétal ravagés par un incendie

QUINZE hectares de couvert végétal ont été ravagés par un immense incendie qui s'était déclaré depuis deux jours dans le mont forestier dominant le village Aguouillal relevant de la commune d'El Adjiba (est de Bouira), a-t-on appris mercredi auprès des services de la protection civile. «L'incendie s'était déclaré depuis deux jours. Les flammes ont dévoré une grosse partie du couvert végétal, soit 15 hectares entre forêts et broussailles», a précisé à l'APS le chargé de la communication à la Direction de la protection civile de Bouira, le sous-lieutenant Youcef Abdat. «Nous avons paniqué au départ, parce que le feu était immense, toute la forêt a été ravagée par les flammes. Cela est un risque pour notre cheptel (ovin et bovin), mais Dieu merci, la Protection civile a pu éteindre le feu malgré toutes les difficultés», s'est réjoui Omar, un éleveur du village. L'incendie aurait dévoré des dizaines d'arbres fruitiers (figuiers, oliviers) ainsi que des dizaines de têtes ovines et bovines, n'était l'intervention rapide et la vigilance des unités

de la protection civile. Depuis le début de la période estivale, les services de la Protection civile sont mis en état d'alerte. Une série de feux de forêt les a mis à rude épreuve notamment en ces jours de grande chaleur. Ali T.

Rencontre dédicace Balhi à la librairie Point Virgule

MOHAMED BALHI, journaliste, écrivain et sociologue, sera présent à la librairie Point Virgule (Chéraga) samedi 13 juillet à partir de 15h30 pour présenter son dernier ouvrage «Dey Hussein, dernier souverain d'El Djazair (1818-1830)». C'est un passionnant essai qui retrace le parcours du Dey Hussein et la fin de l'époque ottomane qui a duré trois siècles en apportant un autre éclairage sur la fin de cette époque et particulièrement l'histoire mouvementée de son dernier régent à Alger.

Le chômage en hausse



Djalou@hotmail.com

Réouverture du CET de Sidi-Boudrahem à Oued-Ghir

Le mouvement associatif dit non !

■ Décidément la réouverture du centre d'enfouissement technique (CET) de Sidi Boudrehem fait toujours des mécontents.

Par Hocine Cherfa

Ce centre a été fermé il y a de longs mois par la ministre de l'Environnement suite aux nombreuses actions de protestation des habitants et son blocage par les riverains. Les associations des quartiers et villages de la commune de Oued-Ghir ont signifié leur désaccord par rapport à la réouverture du centre. Elles «s'opposent catégoriquement à la réouverture du CET de Sidi-Boudrahem». Une réunion a été tenue au début de la semaine et a regroupé les élus de l'Assemblée populaire communale et les représentants de 15 associations. Les participants à

cette rencontre ont abouti au bout d'après discussions à la décision de «refus de la réouverture du CET de Sidi-Boudrahem et le retour momentané à la décharge d'Ighzer Ouzarif pour le dépôt des ordures. «Il est impossible aux élus de l'APC de Oued-Ghir de s'aventurer seuls pour la réouverture du CET de Sidi-Boudrahem devant la ferme opposition du mouvement associatif», avait-on posté sur les réseaux sociaux avant d'enchaîner : «devant cette situation, la commune sera dans l'obligation de retourner à la décharge d'Ighzer Ouzarif dans l'attente d'une solution définitive à cet épineux problème». Pour rappel, la décision de réouverture du

CET de Sidi-Boudrahem, est prise afin de permettre la continuité des travaux de voirie et travaux divers (VRD) au niveau du site d'Ighzer Ouzarif qui abrite différents programmes d'habitation (LPL, AADL...) de la nouvelle ville de Béjaïa où sont implantés plus 16 000 unités de logements dont la distribution de quelque 8 300 unités est attendue pour la fin de l'année en cours. Avec cette mauvaises nouvelles, la distribution des logements sera sans doute compromise et la situation risque de déplaire aux bénéficiaires qui attendent de s'abriter avec leurs familles. En somme, c'est un véritable dilemme.

H. C.

Constantine

Hausse «sensible» des affaires liées au trafic de drogue

UNE HAUSSE «sensible» des affaires liées au trafic de drogue a été enregistrée dans la wilaya de Constantine durant l'année 2018 qui a été marquée par 562 affaires contre 447 en 2017, soit une augmentation de 115 affaires, a-t-on appris, mercredi, auprès d'un cadre de ce corps sécuritaire. S'exprimant lors d'une journée «portes ouvertes» sur les activités de la police, organisée dans le cadre de la célébration de la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues, le lieutenant Oualid

Benhamouda, représentant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya, a précisé que «les opérations traitées l'année dernière ont permis la saisie de 106 kg de drogues par la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants, à travers les 12 communes de la wilaya, contre 14,17 kg en 2017». «Les enquêtes et les investigations menées par les mêmes services ont permis pendant l'année 2018 l'arrestation de 858 mis en cause pour possession et vente de drogues, outre le démantèlement de plusieurs réseaux crimi-

nels spécialisés en la matière, dont 414 personnes ont été mises sous mandat de dépôt», a indiqué le même responsable. Les affaires traitées par les éléments de ce corps de sécurité ont été réalisées dans différentes zones de la wilaya particulièrement à la ville Ali Mendjeli. S'agissant des psychotropes, le bilan relève une baisse des quantités saisies avec 44 476 comprimés saisis en janvier et décembre 2018, contre 98 145 comprimés saisis durant l'année 2017.

K. L.